

COMMUNE DE VICHÈRES

PROCÈS VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL SÉANCE DU 1 SEPTEMBRE 2015

L'an deux mil quinze, le premier septembre à vingt heures, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni en séance publique à la Mairie, sous la présidence de Monsieur Gérard MORAND, Maire.

Etaient présents : M MORAND, M CHAUMETON, Mme BROTHELANDE, Mme MORAND, M. RICHARDEAU, M LAUVERGNAT, M. LAUVERGNAT, M LETOURNEUR, M. BEREAU, Mme MALASSIGNE, PATRY

Secrétaire de séance : Mme MALASSIGNE.

Absents : M DE HAYNIN qui a donné pouvoir à M MORAND.

Le dernier compte-rendu est approuvé.

DÉLIBÉRATIONS

1/CHOIX LOCATAIRES LOG N°1 PRESBYTERE.

Le conseil municipal unanime retient la candidature de Madame DELORMES Cécilia, pour la location à compter 1 septembre 2015 du logement N°1 de type F3 du presbytère.

TRAVAUX

EGLISE

La fondation du patrimoine a perçu jusqu'à aujourd'hui 2560 €. L'ouverture des droits à abondement est fixée à 5400€.

Un concert (les ménestrels du Perche et groupe de gospel) est organisé le 27 septembre à 16h30 par l'association Vichères en chœur au profit de l'église. La commune offrira un pot de l'amitié.

L'autorisation de travaux est accordée.

DIVERS

Répartition du FPIC (Fond de péréquation des ressources intercommunales et communales) : les fonds seront versés aux communes et non à la CDC pour 2015.

COMPETENCE SCOLAIRE A LA COMMUNAUTE DE COMMUNE DU PERCHE

Le personnel et les bâtiments seraient gérés par la Communauté de Communes.
La délibération est prévue en septembre.

COMPETENCE SANTE A LA COMMUNAUTE DE COMMUNE DU PERCHE

Le but est de mettre en place une maison de santé sur Nogent le Rotrou et d'étoffer celle d'Authon du Perche.

INAUGURATION FIBRE OPTIQUE PAR « Eure et Loir Numérique »

L'inauguration aura lieu le 11 septembre à 17h00.

ELAGAGE

Un taille-haie sera acheté.

DOLEANCES DES HABITANTS DE VICHÈRES

Certains terrains ne sont pas entretenus, un courrier sera envoyé aux habitants concernés par ces problèmes d'entretien.

COMMUNE NOUVELLE

Réunion le mardi 22/09 à 18h30 à TRIZAY, salle de la métairie.

La séance est levée à 22h00